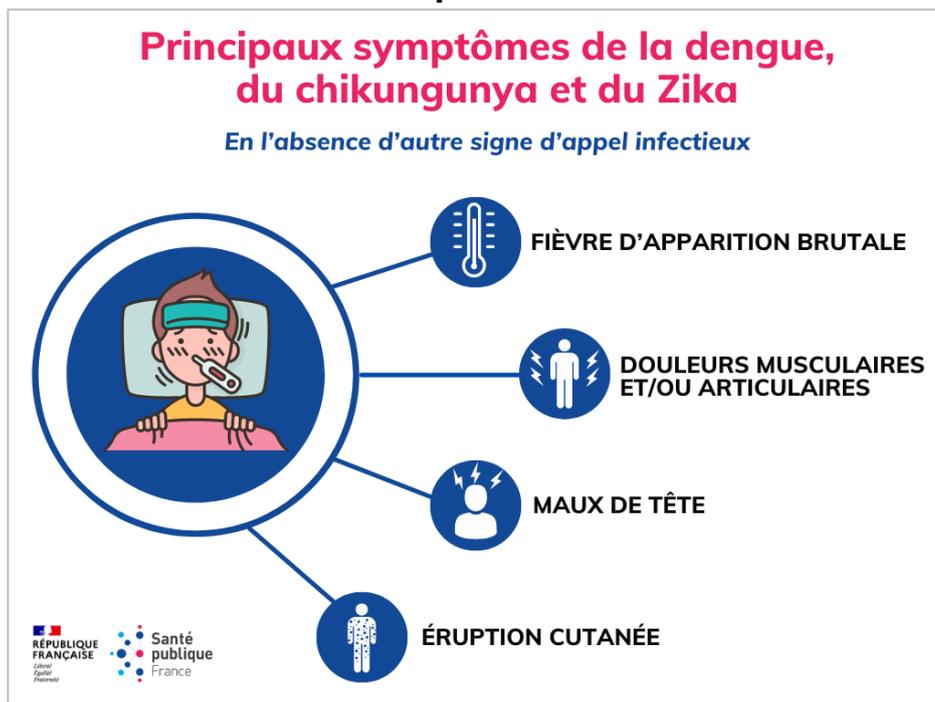
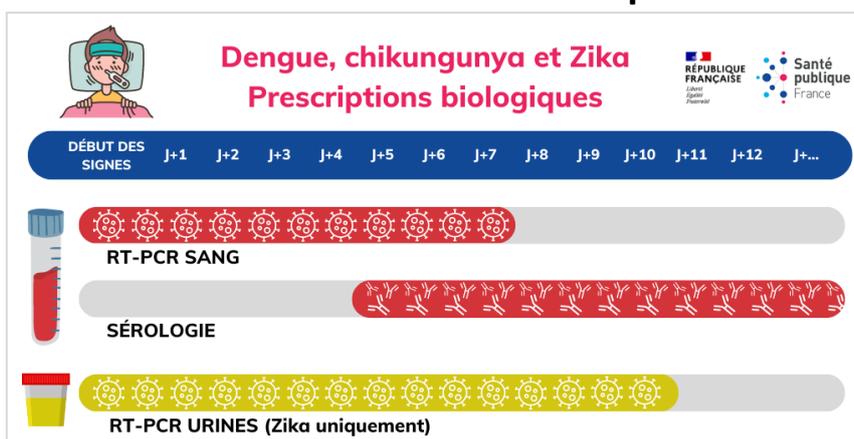


## Surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du Zika du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2025

### Y penser



### Prescrire les examens adaptés



Signaler sans délai les cas à l'ARS dès réception des résultats

Signaler, alerter

Point focal

Plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires

24h/24

0 809 400 004 Service gratuit + prix appel

@ ars33-alerte@ars.sante.fr

05 67 76 70 12

Nouvelle-Aquitaine

ars | Santé publique France

# Quelques informations pour vous aider dans votre pratique

## | ZONES DE CIRCULATION DES VIRUS DE LA DENGUE, DU CHIKUNGUNYA ET DU ZIKA |

Ces virus circulent majoritairement en **zone intertropicale**. Vous retrouverez les actualités internationales pour la [dengue](#) et le [chikungunya](#) sur le site du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Une circulation active de la dengue est observée en Amérique du Sud, en Polynésie et aux Antilles. Le chikungunya circule dans plusieurs territoires de l'océan indien.

## | MODALITES DIAGNOSTIQUES |

Si vous suspectez une infection par l'un de ces 3 virus, prescrivez les analyses biologiques (RT-PCR et/ou sérologie) en fonction de la date de début des signes du patient. Si le délai entre les dates de début des signes et de consultation le permet, **privilégiez la prescription d'une RT-PCR et incitez votre patient à réaliser le prélèvement dans les suites immédiates de la consultation**. Les tests biologiques à réaliser dépendent de la cinétique de la virémie et des anticorps. Recherchez l'ARN viral par RT-PCR pendant la période de virémie, soit jusqu'à 7 jours après les premiers signes. Recherchez des IgM et IgG par sérologie à partir du 5ème jour. Effectuez ces deux types de tests sur la période de 5 à 7 jours après les premiers signes.

Recherchez simultanément les trois infections en raison de symptomatologies et de zones de circulation souvent similaires.

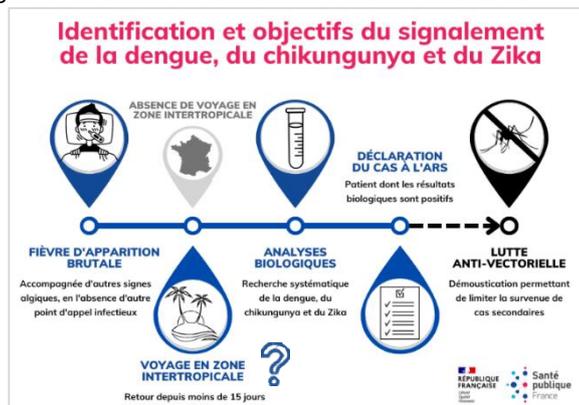
## | SURVEILLANCE ET LUTTE |

Ces maladies sont [à déclaration obligatoire](#) et doivent être signalées à l'ARS toute l'année.

Elles sont transmises par le « moustique tigre », [présent sur notre territoire](#) et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période de surveillance renforcée, **des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission autochtone**. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

## | MESURES DE PRECAUTION |

Afin de réduire le risque de pique et de transmission, indiquez à vos patients suspects ou confirmés d'appliquer les mesures de précautions suivantes : port de vêtements longs, application de répulsifs cutanés (zones découvertes), limitation des déplacements, et rapports sexuels protégés jusqu'à six mois après le retour d'un séjour en zone de circulation du virus Zika ou le début des symptômes en cas d'infection symptomatique.



**Le premier cas autochtone de chikungunya en Nouvelle-Aquitaine a été déclaré début juillet 2025 chez un patient de Gironde. Le risque de chaînes de transmission et de foyers est donc bien réel.**

**La survenue de cas autochtones est notamment liée à une sous-déclaration ou à une déclaration tardive des cas. Le diagnostic, la déclaration et la sensibilisation des patients aux mesures de prévention sont les facteurs essentiels pour éviter la transmission de ces maladies.**

**En tant que professionnels de santé, votre rôle dans ce dispositif est central.**

Pour toute question, vous pouvez contacter la cellule de veille et gestion sanitaire de l'ARS : [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr)

Sites utiles :

ARS Nouvelle-Aquitaine : [Moustique tigre - Espace professionnels de santé](#)

Santé publique France : [Surveillance épidémiologique de la dengue, du chikungunya et du Zika en France hexagonale](#)

Affiches de sensibilisation des voyageurs : [ici](#) et [ici](#)